



Perpignan, le 27 juin 2026

Inauguration du local confiné de sécurité biologique de niveau 3 du laboratoire départemental d'analyses



Ce vendredi 26 juin, Hermeline MALHERBE, Présidente du Département, Nicolas GARCIA, 1^{er} vice-Président du Département en charge de l'eau, Thierry VOISIN, élu départemental en charge de l'agriculture et l'équipe technique ont inauguré le local confiné de niveau 3 du laboratoire départemental d'analyses des Pyrénées-Orientales.

Hermeline Malherbe a rappelé: « C'est un service public souverain qui répond aux besoins de sécurité sanitaire de la population. Ce nouveau local s'inscrit dans notre volonté de doter notre territoire d'un outil performant suite à la crise COVID et aux derniers effets du changement climatique. C'est un véritable atout pour notre territoire ! Nous sommes fiers d'avoir financé en intégralité ce nouveau local. Nous renforçons notre capacité à protéger les habitants faces aux crises tout en confortant le rôle du CAMP comme acteur de référence. »

Créé en 2000 par le Département, le Centre d'Analyses Méditerranée Pyrénées, Laboratoire Départemental des Pyrénées Orientales (CAMP), est un Établissement Public Industriel et Commercial (EPIC), agréé par les services de l'État et accrédité par le Comité Français d'Accréditation (COFRAC). Présidé par Nicolas GARCIA, il rassemble aujourd'hui l'expertise de 2 laboratoires départementaux : les Pyrénées-Orientales et l'Ariège.

Ce local de confinement de type P3 permet la réalisation de recherche de pathogènes, qu'ils soient liés à des risques sanitaires, pandémiques ou de nature bioterroriste, tout en assurant la sécurité des techniciens et de l'environnement. Ce nouveau local a déjà démontré son utilité lors de la récente crise de dermatose nodulaire de 2025 en permettant des analyses rapides et sécurisées au plus près du terrain.

CONTACT PRESSE

-  Eva ENZGELL, Directrice adjointe de la Communication, Cheffe de service Presse et Information
-  06 09 86 25 77 - eva.engzell@cd66.fr







Il est constitué par une enceinte confinée étanche, construite au moyen de matériaux lisses facilement décontaminables et maintenue en pression négative pour éviter toute fuite d'air vers l'extérieur.

Le Département a financé les travaux et l'aménagement à 100% soit à hauteur de 750 000 € HT. Un investissement majeur du Département en faveur d'un outil de pointe pour la sécurité sanitaire du territoire et de ses habitants.

CONTACT PRESSE

-  Eva ENZGELL, *Directrice adjointe de la Communication, Cheffe de service Presse et Information*
-  06 09 86 25 77 - eva.engzell@cd66.fr





